

## **Cécile PLANCHE - psychologue**

### **Colloque du 18 septembre 2015 - Un mot pour le dire**

Cet anniversaire est l'occasion de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés et qui nous ont légué leur héritage. Merci à Simone Veil, ministre de la Santé de 74 à 79, qui préconise en 1977 l'ouverture d'unités d'alcoologie et recommande de réserver des lits en centres hospitaliers pour accueillir des malades alcooliques, dans l'idée que l'alcoolisme ne doit plus être considéré comme une maladie psychiatrique. La circulaire de 83 officialisera ces unités qui deviendront Centres d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie (les CHAA) dont la mission sera d'assurer l'accompagnement médical, psychologique et social du buveur excessif et du malade alcoolique.

En 1982, dans ce contexte sociopolitique favorable, Monsieur Besnard, directeur de la DDASS de Lyon (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales devenue l'ARS, Association Régionale de Santé en 2010) et le Dr Nicole Léry (médecin légiste, Présidente de Santé, Ethique et Liberté, SEL) fondent le Groupe Interalcool pour coordonner les soins. Les Docteurs Gonnet, Settelen, les assistantes sociales Marie-Thérèse Coulon, Martine Mabboux et Jocelyne Pagès les rejoignent pour assurer la logistique et l'organisation des réunions. Conduit, et mené fermement jusqu'en 1992 par Nicole Léry, figure emblématique et personnage haut en couleur, que les anciens ne peuvent oublier, le Groupe Interalcool devient en quelques années une instance de référence incontournable dans le domaine médical, social, juridique, et auprès des services publics et des entreprises privées...

Il est :

Un lieu d'échanges d'informations,

un lieu de réflexion, pour repérer notamment les limites éthiques de nos actions,

un lieu de recherche pour répondre aux besoins à partir duquel a germé l'idée du Centre d'Alcoologie C2A créé en 1988 aujourd'hui Lyade-C2A,

un lieu d'études : l'enquête sur "le consentement au soin de l'ivresse aiguë" a été réalisée sur la demande la Mairie de Lyon, par exemple,

un organisateur de colloques qui rassemblait des intervenants au niveau régional et national.

En 1986 : "Alcool, alcoolisme, alcoolisation, une approche plurielle".

En 1987 "Alcool et travail".

En 1990 "Ethyl, Ethique et toc"

En 1989, le Groupe Interalcool se constitue en Association loi 1901 pour favoriser son fonctionnement interne et ses relations avec d'autres structures privées ou publiques spécialisées ou non en alcoologie. Il rassemble des professionnels de tous horizons de Lyon et de la région Rhône-Alpes, concernés de près ou de loin par les problèmes d'alcoologie et de toxicomanie. Au cours de ces 5 réunions par an, j'ai le souvenir de vifs débats à cause des opinions divergentes au sujet de la conception du soin et de la prise en charge des malades, des polémiques et des controverses qui témoignaient de notre enthousiasme et révélaient notre engagement dans cette approche plurielle de la dépendance et des poly-dépendances.

Quand j'ai présenté en 1985 la pratique originale de la vidéo-thérapie que nous menions au centre d'hygiène alimentaire d'Albertville, je n'imaginai pas que j'en deviendrais la Présidente 10 années plus tard.

Elue en 1995, après le départ de Nicole Léry, et un moment de flottement, j'ai cru bon :

de renforcer son assise en lui donnant des statuts plus rigoureux ;

de réactualiser son mailing en fidélisant ses adhérents et en en sollicitant d'autres ;

de créer un site Internet pour une meilleure communication avec la collaboration précieuse de François Crochon, le Secrétaire de l'Association.

A cette époque, la politique de la Santé, et "la mode", était de rechercher un langage commun (?), de construire (artificiellement ?) un réseau de soins et de développer toujours plus d'actions. J'ai surtout voulu faire partager ma vision de psychologue autour de l'accompagnement du sujet alcoolique en intégrant son entourage familial, social et professionnel.

Certes, il était naturel de continuer à faire connaître "les menus thérapeutiques" et les "boîtes à outils" des structures de la région -j'utilise ici les expressions de Nicole Léry- c'est-à-dire de reconnaître la spécificité de chacun et de chaque institution, pour proposer au malade et à sa famille, les soins à lui prodiguer au bon moment et au bon endroit.

Mais aussi, je jugeais important de relever au moins trois défis :

1. Accueillir l'intervenant, qu'il soit professionnel ou bénévole, dans un espace où les hiérarchies du milieu professionnel et de la société sont abolies, pour l'entendre de la place singulière qu'il occupe dans son institution et dans le réseau, afin de dynamiser ses énergies et de l'encourager à créer des liens.

2. Penser le sujet malade dans sa dimension psychique pour ne pas le réduire à son symptôme mais en comprendre le sens.

3. Penser le sujet malade dans sa dimension familiale jusqu'à considérer la famille et l'entourage comme des alliés, voire comme des co-thérapeutes.

Le Groupe Interalcool a enrichi ma vie et ma pensée de psychologue à C2A, à la Coordination Alcool des Prisons de Lyon mise en place à la même période avec Brigitte Bouvier-Laurent (ex-Poulat) et Pascale Chevry, et à ma consultation libérale en ville. Les rencontres m'ont permis de partager les interrogations, les doutes, et d'élaborer des réponses envers ceux qui souffrent dans leur corps et leur psychisme. Il m'a entraîné dans cette belle aventure humaine d'apprendre à reconnaître l'autre (hors de toute stigmatisation normale ou pathologique) dans sa singularité et sa différence...

**Bon anniversaire !**

***Le fil rouge d'Olivier Luge, dessin sur le vif***